



Vayres

Parc Naturel Régional
Périgord Limousin



VAYRES

BULLETIN MUNICIPAL



Cabinet médical

Investissement 2013



Châtaigneraie à Puytreillard



Pavillons ODHAC

JANVIER 2014

BLOC NOTES

Mairie : Tél.: 05 55 78 11 12 - Fax : 05 55 78 76 82

E-Mail : mairie-vayres@wanadoo.fr

Site : www.vayres.fr

Heures d'ouverture au public :

- Lundi : 13h30 - 17h • Mardi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
- Mercredi : 8h30 - 12h • Jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
- Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h • Samedi : 9h - 12h

Pour contacter M^{me} le Maire et les adjoints :

prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Assistante sociale : M^{me} Anne GAULIER :

1^{er} mercredi de chaque mois.

Comité aide aux personnes âgées :

M^{me} Marie-Agnès ANDRAUD

Permanences de St Laurent sur Gorre : lundi et mercredi matin de 9 h à 12 h, **05 55 00 92 18**

Permanences de Rochechouart : Mardi de 9 h à 12 h et jeudi de 14 h à 17 h, **05 55 03 96 74**

Docteur André ALLEMANDOU : **05 55 78 82 23**

Cabinet infirmiers et soins à domicile :

M.C. DEVILLEGER et

P. LASCONGEARIAS : **05 55 78 22 10**

Taxi :

Vincent COURTEY : **05 55 78 11 13** ou **06 77 02 42 98**

Kinésithérapeutes :

M^{me} GUIRE Christine **05 55 71 88 53** et **06 43 31 71 79**

M. BETANCOURT David : **06 81 03 95 97**

M^{me} MERAVILLE Marion : **05 55 71 88 53**

Pédicure Podologue : M^{me} DUBARRY Gaëlle

- sur rendez-vous - **05 53 56 38 41**

La Poste : **05 55 03 58 28**

Ouverture lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h à 17h ; samedi 9h à 12h.

Pompiers : 18

S.A.M.U. : 15

Gendarmerie : **05 55 03 60 17**

Ecole Primaire : **05 55 78 12 09**

Horaires des services religieux :

affichés à l'entrée de l'église.

ETAT CIVIL 2013

Arrêté au 15/12/2013

NAISSANCES :

ADMIRAAL Toon, né à Saint-Junien, le 25 mars

PROM Kéo, né à Saint-Junien, le 29 mars

DECOOPMAN GERALD Killyan Loukas, né à Limoges, le 28 mars

VOISIN Camille Marie Hélène, née à Limoges, le 6 juillet

POUVY Louisiane Jazz, née à Haguenau (Bas-Rhin), le 14 septembre

PAGEOT Noémie Marie Angela, née à Saint-Junien, le 17 septembre

LUDWIG Ben Joachim, né à Limoges, le 19 septembre



MARIAGES :

ROYER Nicolas et Marie-Lise DESMONTS, le 18 mai

POUSSAIN Joël André et Emilie Françoise BRIET, le 18 mai

PROM Reth et HOSPITAL Emilie, le 28 septembre

DECES :

BELLARD Henri, rue fées des neiges, décédé en son domicile, le 9 janvier

BOISSOU Léontine Lucienne, épouse VOISIN, décédée en son domicile le 1^{er} mai

COUTURIER Marie-France Pascale, épouse LALOUX, décédée en son domicile, le 17 septembre

MASSOT Thierry, décédé en son domicile, le 5 octobre

BRIARD René, Prun, décédé en son domicile le 13 décembre

TRANSCRIPTION DE DECES :

PÉNIFAURE Maurice, décédé à Limoges, le 9 février

MALPEYRE Jean Pierre, décédé à Limoges, le 14 mars

COLE Hyman Jeffrey, décédé à Saint-Junien, le 29 mars

GAUTHIER Maryline épouse BULAN, décédée à Limoges, le 15 mai

BOUCHERON Raymonde Veuve MERLE, décédée à Limoges, le 19 mai

VAUTOUR Robert André, décédé à Saint-Junien, le 30 mai

BOIJOUT Marie Louise Veuve LAPLAGNE, décédée à Saint-Junien, le 29 juillet

COIRAUD Maurice, décédé à Limoges, le 4 août

GOUDY Maurice, décédé à Bellac, le 2 août

DECARROZ Irène Martiale épouse GRAND, décédée à Saint-Junien, le 31 octobre

INFOS - VIE PRATIQUE

Garde des médecins : désormais, pour tout appel urgent la nuit (20h - 8h), les week-ends et jours fériés, il faut appeler le 15 qui transmettra votre appel au médecin d'astreinte.

Tarifs de location de la salle polyvalente

Personnes et Associations étrangères à la commune :

Salle : 165 € ; cuisine : 80 € ; chauffage : 55 € ;

couvert : 0,50 €

Caution à la réservation : 150 €

Associations loi 1901 de la commune de Vayres :

Assemblée générale : salle gratuite, si chauffage : 55 €.

Si l'association fait un repas le jour de l'AG, la location de la cuisine et des couverts seront payants.

Première occupation annuelle : gratuité pour la salle et la cuisine uniquement, les couverts et le chauffage seront facturés.

De même, pour le Club du 3^{ème} âge, la salle est gratuite tous les mercredis, mais si repas, la cuisine et les couverts seront payants.

Les tarifs sont établis comme suit :

Salle : 40 € ; cuisine : 50 € ; chauffage : 55 € ;

couverts : 0,40 €

Particuliers habitants la commune :

Salle : 66 € ; cuisine : 50 € ; chauffage : 55 € ;

couverts : 0,50 €

Location des tables de la salle des fêtes pour des manifestations à l'intérieur : 5 €/tables, chaises gratuites.

Période de chauffage : du 1^{er} octobre au 31 mars

Pour un deuxième jour, il sera facturé un supplément du prix égal à 50% du premier jour, sauf pour le chauffage pour lequel il n'y aura pas de minoration.

Couvert : 2 assiettes plates, 1 assiette creuse, 1 assiette à dessert, 1 verre à vin, 1 verre à eau, 1 coupe, 1 verre à digestif, 1 tasse, 1 cuillère à soupe, 1 fourchette, 1 couteau, 1 cuillère à café.

Barème en cas de casse : assiette 4 € ; couvert 1 € ;

verre 1 € ; tasse 2 € ; carafe 6 €

Pour les autres matériels, une facture sera établie au coût réel.

Au 1^{er} janvier 2014 :

- Tarif du ticket de cantine : 2,10 €

- Tarif des transports scolaires :

Enfant résidant à + de 3 km de son établissement scolaire :

- Participation pour 1 enfant transporté :

45 € par an, soit 15 € par trimestre

- Participation à partir du 2^{ème} enfant transporté :

24 € par an, soit 8 € par trimestre

Enfant résidant à - de 3 km de son établissement scolaire :

- Participation familiale par enfant :

60 € par an, soit 20 € par trimestre.

- Tarif de la photocopie : 0,25 € en noir et blanc,

0,50 € en couleur,

Photocopies en couleur pour les Associations :

0,20 € / A4 ; 0,40€ / A3.

- Garderie scolaire : 2,00 €

Horaires d'ouverture de la déchetterie à Rochechouart :

- Lundi et samedi, de 10h à 12h et de 15h à 18h

- Mercredi, jeudi et vendredi, de 15h à 18h

- Fermée le mardi

Tous les mardis soir, place de l'Eglise, de 18h à 21h.

CROQ PIZZA

Port. 06 71 94 94 68

Tous les vendredis matin

Françoise MONCOMBLE, poissonnier

Lacaud - 24360 BUSSEROLLES

Port. 06 80 65 60 36

Tous les samedis matins, Champ de Foire

M. DENYS, boucher/charcutier

87230 CHAMPSAC

Tél. 05 55 78 58 84

FREDON Robert

Volailles fermières / Produits du Terroir

87440 Saint-Mathieu

Tél. 05 55 00 34 42 - Port. 06 81 61 58 76

BOYER Laurence

Vente de fruits et légumes

La Treille

Port. 06 89 18 99 92

SOMMAIRE

Bloc Notes

Etat Civil

Infos - Vie pratique

Le Mot du Maire P 1

Communiqué Officiel

Réunions du Conseil Municipal

• Séance du 8 mars P 2

• Séance du 12 avril

• Séance du 31 mai P 3

• Séance du 20 juillet P 4

• Séance du 23 août

• Séance du 30 septembre P 5

- Accès aux télécommunications... P 6

Réalizations Budgétaires 2013 . P 7

Budget Communal 2013

Informations Communales

- Travaux réalisés en 2013 P 8

- Mise au point...

- Restaurant Scolaire

- Ecole de Vayres P 9

- Téléthon 2013 P 10

- Nouvelles activités...

- Repas de Aînés P 11

- Pavillons ODHAC : ...

- Pays Ouest Limousin P 12

- Notre eau :

Associations

- Comité des Fêtes de Vayres P 13

- ACCA de Vayres P 14

- Les Roses d'Automne

- Amicale Laïque des Elèves, P 15

- ACPG-CATM de Vayres-Chéronnac P 16

- Le Cochonnet Vayrois

- Les Vayres à Pieds.... P 17

- L'US Vayres P 18

- Amicale des Anciens...

Pouce Travail P 19

ADIL

Recensement Militaire

Crédit photos et rédactionnel :

Mairie de VAYRES
Conception - Publicité
BUREAU DE DESSIN
D. VALLE

Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX
Tél. 05 55 70 32 84 - Fax 05 55 70 48 36

LE MOT DU MAIRE



Cette année, nous avons pu mener à bien tous nos projets. L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, l'arrivée de la fibre optique et la numérotation des habitations, nous aurons fait passer beaucoup de temps, mais nous pouvons être satisfaits du travail accompli. Le projet des pavillons pour personnes « âgées et /ou handicapées » qui me tenait tant à cœur est enfin dans sa phase terminale. Sur le plan scolaire, nous avons pu mettre en place la semaine des 4 jours et demi d'école, certes avec le peu de moyen que nous avons mais quelques petits réajustements seront peut-être à prévoir à la rentrée prochaine.

Comme nous sommes à la fin de cette mandature, je ne poursuivrai pas plus mon propos pour être en cohérence avec la loi.

Je me joints donc au Conseil Municipal, pour vous présenter tous nos meilleurs vœux pour cette année 2014.

Le Maire,

Jocelyne REJASSE

Communiqué Officiel

CALENDRIER DES ELECTIONS EN 2014

Le dimanche 23 mars (municipales)

Le dimanche 30 mars (municipales)

Le dimanche 25 mai (européennes)

Nouveautés 2014

En application du décret n°2013-938 du 18 octobre 2013, **les électeurs devront obligatoirement présenter au moment du vote un titre d'identité :**

- Carte nationale d'identité,
- Passeport,
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie,
- Permis de conduire,
- Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat Livret,
- Carnet de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

SEANCE DU 8 MARS

1 - Propositions des investissements 2013

Emmener les réseaux pour les 4 pavillons « ODHAC », remplacement des lampadaires rue Farandole, fibre optique, achat de portions de route au village de La Chaise, plantation de châtaigniers au village de Puytreillard, achat d'un tracteur et d'une débroussailleuse, achat d'un lave vaisselle à la salle polyvalente, changement des fenêtres à la salle polyvalente, sas d'entrée dans le cabinet médical, mise en sécurité du bourg, fin des travaux de la RD 122 plus divers petits travaux.

• Vote des taux d'imposition :

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier ses taux d'imposition ; le produit fiscal sera augmenté par la seule variation des bases décidées par l'Etat.

2 - Vote des subventions

Vote des subventions aux associations et participations à certains organismes.

3 - Modifications des rythmes scolaires

La semaine comportera comme aujourd'hui 24 heures d'enseignement pour tous les élèves, mais réparties sur 9 demi-journées, dont le mercredi matin. Les heures d'enseignement quotidiennes seront organisées à raison de 5 h 30 maximum (contre 6 h aujourd'hui). Des activités pédagogiques complémentaires seront mises en place. La Commune percevra pour la première année d'entrée dans la réforme une aide financière de 45 € par élèves, soit environ 2 850 euros.

Cette réforme serait appliquée pour Vayres dès la rentrée scolaire 2013/2014.

4 - Composition des futurs conseils communautaires

Le Conseil Municipal attend d'avoir plus de renseignements pour pouvoir délibérer avant le 30 juin 2013, délai de rigueur.

5 - Convention pour déneigement des voies communales

Suite à appel à candidature auprès des agriculteurs pour le déneigement des voies communales lors d'épisodes neigeux, la candidature de M. Jean-François VOISIN a été retenue au tarif horaire de 50.00 € HT. Une convention va être signée entre la commune et M. VOISIN.

Afin de ne pas isoler certains villages entourés de routes départementales dont le déneigement est à la charge du Conseil Général, une convention auprès de ce dernier devrait être établie afin de résoudre ce problème.

6 - Avis sur projet éolien

Le Maire demande l'avis du Conseil Municipal : Pour : 9, Absention : 6, Contre : 0 Les abstentionnistes souhaiteraient avoir des informations complémentaires.

7 - Information sur la carte des fauchages des routes

Présentation de la carte des fauchages fait par la communauté de communes du Pays de la Météorite et par le personnel de la commune de Rochechouart avec le matériel de la communauté.

8 - Projet de location de l'ancien magasin de boucherie

Une demande écrite de l'entreprise « fane de carottes » (fabrication artisanale de savon) a été faite, elle serait intéressée pour louer les locaux.

9 - Loyer du cabinet du kiné

Madame le Maire informe que la kiné souhaite louer l'ancien cabinet du docteur. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

10 - Questions diverses

- Un forum sur le maintien à domicile organisé par Limousin Aide à Domicile aura lieu à la salle polyvalente le mercredi 27 mars de 14h à 17h00.
 - Le 02 avril 2013 : Culture au grand jour, spectacle de clowns jeune public à 20h30. Convention de partenariat avec le conseil général. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.
 - Tour du Limousin le 20.08.2013 : Une réunion technique aura lieu le 29 mars 2013.
 - Maison à l'Ecouterie : Ouverture d'une brasserie artisanale.
 - Superette : dans l'ancienne maison Gouraud, bonne avancée des travaux.
 - M. Jean François FEUNTUN qui a participé au conseil consultatif de la réserve naturelle du pays de la météorite nous fait part d'un projet d'extension du périmètre de protection.
 - M. Bernard BOBE indique que la pose de la fibre optique est prévue en mars. Il faut aussi obtenir l'accord de trois propriétaires pour poser des poteaux en bois.
- Il indique aussi que la société A2C'Net qui doit poser un poteau au lieu dit « Le Linge » afin de capter le WiMax et le rediffuser sur le village de La Bussière n'a toujours pas effectué les travaux.

SEANCE DU 12 AVRIL

1 - Vote des comptes de gestion et comptes administratif

Budget communal :

Section Fonctionnement : dépenses : 541 381.04 €, recettes : 750 983.74 €, excédent : 209 602.70 €.

Résultats : excédent de clôture 2012 : 178 361.76 €, affectation investissement 2012 : 181 994.14 €,

excédent de l'année : 308 326.40 €, excédent de clôture : 335 934.96 €.

Section investissement : dépenses : 331 667.12 €, recettes : 273 250.39 €, déficit : 58 416.73 €.

Résultats : déficit antérieur 120 592.25 €, déficit de l'année 58 416.73 €, déficit de clôture 179 008.98€,

restes à réaliser 86 600.00 €.

Budget assainissement :

Section fonctionnement : dépenses : 16 724.26 €, recettes : 12 771.50 €, déficit : 3 952.76 €.

Résultats : déficit de clôture 2011 : 3 812.00 €, déficit de l'année : 3 952.76 €, déficit de clôture 2012 : 7 764.76 €.

Section investissement : dépenses 13 749.28 €, recettes 11 156.00 €, déficit 2 593.28 €.

Résultats : déficit de clôture 2011 : 9 758.12 €, déficit de l'année 2 593.28 €, déficit de clôture 2012 : 12 351.40 €.

Budget lotissement :

Section fonctionnement : dépenses 1 590.89 €, recettes 0 €, résultat de clôture -1 590.89 €.

Résultats : déficit de clôture 2011 99 411.83 €, déficit de l'année 1 590.89 €, déficit de clôture 101 002.72 €.

Section investissement : dépenses 11 733.68 €.

Résultats : excédent de clôture 2011 : 106 144.43 €, déficit de l'année 11 733.68 €, excédent de clôture 2011 : 94 410.75 €.



M^{me} le Maire s'étant retirée, le Conseil Municipal, sous la Présidence de Fernand MAVEYRAUD, approuve ces 3 comptes administratifs à l'unanimité des présents.

Vote des comptes de gestion : dressés par les comptables de la commune, statuant sur les budgets 2012 du service commune, assainissement et lotissement, les comptes de gestions sont adoptés à l'unanimité des présents.

2 - affectations des résultats

Budget commune : résultat : 335 934.96 € ; reprise du déficit d'investissement 179 008.98 €, affectation au compte 1068 de 265 608.98 € et 70 325.98 € en recette de fonctionnement

Budget assainissement : reprise du déficit de clôture en dépenses d'investissement (ligne 001) soit 12 351.40 €, reprise du déficit de fonctionnement en dépenses de fonctionnement, soit 7 764.76 €

Budget lotissement : reprise le déficit de clôture, soit 101 002.72 € en dépenses de fonctionnement (ligne 002), reprise de l'excédent de clôture, soit 94 410.75 € en recettes d'investissement.

3 - Vote des budgets

Budget commune : il s'équilibre en fonctionnement à la somme de 754 259.00 € et en investissement à la somme de 749 083.00 €.

Budget assainissement : il s'équilibre en fonctionnement à la somme de 28 614.00 € et à 110 865.00 € en investissement.

Budget lotissement : il s'équilibre en fonctionnement à la somme de 208 276.00 € et à 200 683.00 € en investissement.

4 - Prêt au taux bonifié – programme 2013. pour la réalisation des travaux de sécurisation devant l'école.

Prêt 4 600 €, taux d'intérêt après bonification du Département 1.45 %, durée 10 ans, périodicité annuelle.

SEANCE DU 31 MAI

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'observer une minute de silence à la mémoire de M. Robert VAUTOUR, décédé le 30 Mai. M. VAUTOUR a été Maire-Adjoint de 1989 à 1995 et Conseiller Municipal de 1995 à 2001.

1 - Présentation du projet de protection de la Réserve Naturelle de l'Astroblème de Rochechouart Chassenon

Intervention de M^{mes} BRUNET Président de la Communauté de Communes, POUPART conservateur de la réserve naturelle et MORVAN représentant la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).

Un périmètre de protection est créé autour de la réserve naturelle nationale de l'astroblème de Rochechouart-Chassenon sur l'ensemble du territoire des communes de : Chéronnac, Rochechouart, Vayres, Videix (Haute-Vienne), Chassenon et Pressignac (Charente). Surface totale : 17 917 hectares.

Cela implique simplement que lorsqu'une municipalité du périmètre de protection est informée de la réalisation ou d'un projet de réalisation de tranchée, de fouille etc elle informera la structure gestionnaire de la réserve. Celle-ci se rendra sur le site pour visiter le chantier, prendre des photos des roches mises à nues, éventuellement recueillir quelques échantillons. Ce projet n'entrave en rien les projets d'aménagement, il n'est opposable aux permis de construire.

2 - Approbation du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Le Conseil Municipal décide d'approuver le plan d'urbanisme tel qu'il est présenté dans les dossiers.

3 - Mise en place du Droit de Préemption Urbain (D.P.U.)

Le décide d'instaurer un droit de préemption urbain sur les parcelles urbanisées et à urbaniser.

4 - Représentativité au sein des futurs conseils communautaires

A compter de 2014, il y aura 23 délégués dont 7 délégués pour la commune de Vayres, nombre de vice-président : 5

Le 1^{er} janvier 2015, le conseil communautaire comptera 35 délégués dont 1 pour la commune de Vayres et 10 vices-présidents.

5 - Proposition d'emprunts

Mise en place d'un prêt d'un montant de 100 000 euros destiné à l'achat d'un tracteur et débroussailleuse et pour payer les factures d'investissement 2013.

6 - Projets d'aliénation de différents chemins ruraux

M^{me} le Maire présente au Conseil Municipal des demandes de particuliers désirant acheter des portions de chemins aux lieux-dits Les Fromentaux, Les Roux, Merlis, La Maison brulée, Le Closdeu, La Tourate, La Grange.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu M^{me} le Maire, l'autorise à désigner un Commissaire Enquêteur et à réaliser l'enquête publique.

7- Questions diverses

- Remplacement du lave vaisselle à la salle polyvalente.
- Remplacement des lanternes au lotissement rue Farandole.
- Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et afin d'organiser des activités périscolaires, M^{me} le Maire demande aux parents d'élèves, grands-parents et amis de l'école de se faire connaître s'ils souhaitent intervenir auprès des enfants pour une demi heure de bénévolat en fin de journée scolaire.

La pose des ralentisseurs et les travaux de sécurités sur la DR 675 sont strictement règlementés par des normes et des décrets qui ont été respectés. Ces travaux ont été fait dans le but de sécurisés ces lieux, ce qui est fait.

SEANCE DU 20 JUILLET

1 - Modification du temps de travail agents communaux

Actuellement ce qui est sûr pour la rentrée 2013 - 2014 c'est que M^{me} Christine LADEGAILLERIE passe de 30 heures semaine à 35 heures pour garderie du matin, restaurant scolaire et ateliers pédagogiques.

Recrutement de M^{elle} Lise PARVERY en contrat emploi avenir à 35 heures remboursé par l'état à hauteur de 75 % pour aide aux institutrices, garderie du soir et divers. Le tuteur de Lise désigné par M^{me} le Maire est Christine LADEGAILLERIE.

M^{me} Bernadette VIGNERIE aura des heures complémentaires : ménage à la Mairie, Salle des fêtes et vestiaires et voir plus.

Le Conseil Municipal autorise M^{me} le Maire à faire et signer les dossiers auprès du Centre de Gestion et de la Mission locale rurale pour ces changements.

2 - NRA projet conventions avec DORSAL

M. BOBÉ indique que la fibre optique est en cours de déploiement entre Vayres et Rochechouart.

Le NRA sera mis à disposition de DORSAL qui assumera l'ensemble des droits et obligations du propriétaire à l'exception du droit d'aliénation. Le bénéficiaire prendra en charge l'ensemble des dépenses d'entretien, de fonctionnement et de réparations nécessaires ; l'assurance du bien relèvera aussi de DORSAL. M^{me} REJASSE indique que l'inauguration de la liaison par fibre optique au réseau public du Limousin, DORSAL aura lieu le samedi 21 septembre à 11h.

3 - Présentation diagnostic territorial

Ce diagnostic présente l'état des lieux des 2 Communautés de Communes à ce jour.

M^{me} le Maire demande à l'assemblée de lui soumettre toutes les idées ou remarques ayant pu les interpeller sur le document pour faire remonter le plus rapidement possible.

4 - Proposition acquisition de terrain

Madame le Maire et le Conseil Municipal souhaitent acquérir une partie d'un terrain à vendre situé dans le bourg.

5 - Mise en place de la taxe d'assainissement collectif

Suppression de la taxe d'assainissement et mise en place de la participation pour l'assainissement collectif.

Après discussion, le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour une participation de raccordement au réseau de 2 000 euros par foyer.

6 - Tarif cantine scolaire

Vu le contexte économique, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le tarif de la cantine pour la 3^{ème} année consécutive.

7 - Questions diverses

- Pose d'une glissière de sécurité au village de Nouaillas.
- M. Christian RAMPNOUX présente le rapport annuel du SIAEP de Vayres-Tardoire pour l'exercice 2012.
- Réception des travaux de la RD 122 le 12.07.
- A l'automne, achat de nouveaux panneaux de direction (borne de camping-car) et autres.
- Tour du Limousin : il passera sur notre commune le 20 août 2013, 25 signaleurs sont demandés.
- 1 logement situé aux écoles est libre depuis le 14 juillet et celui au dessus de l'agence postale se libèrera au 15 août.
- Décision de passer certaines parcelles du domaine privé de la Commune en domaine public (régularisation route du village de « La Chaise ») et 2 parcelles desservant les maisons ODHAC.
- Après en avoir discuté, le Conseil municipal décide de se rendre au nouveau lotissement pour voir cette parcelle et décide d'en reparler dans la prochaine réunion du Conseil.
- M^{me} le Maire informe l'assemblée que le projet d'un futur pôle de santé commun, concernant les professionnels des communes d'Oradour sur Vayres, Saint-Mathieu et Vayres prend forme.

SEANCE DU 23 AOUT

1 - Acquisition d'un tracteur et d'une épareuse

M^{me} le Maire informe l'assemblée que 6 entreprises ont été consultées pour établir des devis. 3 entreprises sont écartées d'office car le montant de leurs devis est très nettement supérieur aux autres. 3 entreprises sont retenues afin de comparer leurs propositions.

Entreprises	TRACTEUR		EPAREUSE	
	Prix TTC	Reprise	Prix TTC	Reprise
Limagri Moreau	41860	8060	21528.00	4528
Ets LALAY	46644	12000	26072.80	4000
Est CHEVALIERIAS	46644	9000	18418.40	6000

Compte tenu du cahier des charges établi, c'est le concessionnaire Limagri-Moreau qui y répond au mieux.

Le Conseil Municipal, approuve les devis de Limagri-Moreau (pour : 11 abstention : 3).

2 - Acquisition d'une tondeuse autoportée

M^{me} le Maire présente au conseil municipal les 3 devis établis pour l'achat d'une tondeuse autoportée avec reprise de l'ancien matériel.

Entreprises	Prix TTC	Reprise
Limagri Moreau	13 754+ 1 674.40 (kit circulation+défecteur)	2 154
Météore Moto	17 906.00	2 906
Motoculture Martailé	16 863.60	3 754

Madame le Maire propose que les concessionnaires fassent une démonstration à 5 élus pour pouvoir déterminer au mieux les besoins et par la suite faire leur choix.



3 - Choix de l'adresse des pavillons de l'ODHAC

La proposition « Le Clos Adrien » est retenue.

4 - Le comptage des véhicules

M^{me} le Maire fait le bilan suite à la sécurisation de la RD 675.

Le comptage des véhicules réalisé entre le 20.06.13 et le 28.06.13 indique une baisse significative de la vitesse. En effet, la vitesse maximum atteinte par 85% des usagers est passé de 66 km/h (donnée de 2009) à 45km/h.

Malgré quelques critiques sur la mise en place des ralentisseurs, le résultat est positif.

5 - Questions diverses

- M^{me} le Maire porte à la connaissance de l'assemblée que suite à un courrier du Tribunal de Limoges concernant une vente judiciaire, la commune a un droit de préemption urbain sur un bâtiment à usage de commerce et d'habitation situé dans le bourg. Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur ce bien immobilier.
- Le chemin de la Richardie : M^{me} le Maire donne lecture de l'arrêt rendu par la cour de cassation favorable à la commune après 5 ans de procédure. Cet arrêt souligne qu'un chemin rural est réputé appartenir à la commune même s'il avait cessé d'être utilisé et entretenu.
- Démolition des cheminées sur le cabinet médical, l'école et la mairie : le conseil municipal approuve les devis présentés d'E.U.R.L Jean-Marc LABROCHERIE pour un montant total de 2 248.48 € TTC.
- Le communal de Puytreillard : Suite à de nombreuses remarques concernant l'entretien de la plantation de châtaigniers, M^{me} le Maire rappelle qu'il a été décidé en conseil municipal de confier son entretien, la première année, à l'entreprise qui a fait la plantation. Le passage du broyeur et le désherbage aux pieds des plants se fera à l'automne 2013.
- Le logement au dessus de l'agence postale : Un jeune couple souhaite louer le logement dont le loyer est de 218.00 € à partir du 01 septembre.
- Article de presse : les comptes rendus du conseil municipal sont régulièrement envoyés dans la presse. Suite à des polémiques, M^{me} le maire propose de ne plus les faire passer dans la presse (l'affichage officiel étant celui des panneaux d'affichage mairie et villages et du site internet) ou de rédiger un compte rendu presse plus sommaire. Le conseil propose de rédiger un communiqué de presse réalisé par la commission communication.
- Jean Pierre FAURE : s'agissant du renouvellement du revêtement de la RD 34, pourquoi s'arrête-t-il à Saint Laurent alors que la RD34 s'étend de Séréilhac à la limite de la Charente.
- S'agissant du ramassage des ordures ménagères, la semaine du 15 août a posé problème. Pourquoi ne pas déposer une note d'information sur la poubelle ou dans la boîte aux lettres quand il y a des changements.
- Livraison du mobilier aux écoles : tables pour la salle de réunion bancs avec dossier pour les enfants de maternelles.

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE

1 - Demande de subvention CTD

M^{me} le Maire rappelle au Conseil Municipal que, comme chaque année, il y a lieu de recenser l'ensemble des projets pour lesquels des demandes de subventions peuvent être présentées en 2014.

M^{me} le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de mettre aux normes et de rendre accessible les sanitaires de la salle des fêtes et de remplacer les fenêtres pour plus de confort thermique. Elle présente une note descriptive avec une estimation prévisionnelle établie par M. Jean Luc FOUGERON, architecte. Le coût estimatif des travaux serait de 130 000.00 € HT soit 155 480.00 € TTC. Le coût pour les frais annexes revenant au maître d'ouvrage (honoraires, bureau de contrôle, assurance, frais d'appel d'offre, etc...) est de 28 600.00 € HT, soit 34 205.60 € TTC.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à ce projet, demande à M^{me} le Maire de solliciter toutes les subventions susceptibles d'être attribuées dans le cadre de cette opération, Conseil Général 35 %, Etat 25 %.

2 - Point sur le personnel

M^{me} le Maire et M^{me} NORMAND informent le Conseil qu'actuellement il y a 3 agents en arrêts maladie et 1 agent qui a demandé une mise en disponibilité pour 3 ans renouvelables. Pour remplacer ces 4 agents absents, il a fallu recruter des agents remplaçants :

- Lise PARVERY est embauchée pour 3 ans en contrat emploi d'avenir, pour aider les institutrices dans leurs tâches quotidiennes, surveillance des enfants lors de la pause méridienne et pour surveiller la garderie du matin.
- Vanessa LAURENT pour ménage à l'école, au dortoir et au restaurant scolaire, surveillance des enfants pendant la pause méridienne.

- Angélique COUSSIT pour préparation des repas (entrées et desserts), entretien du restaurant scolaire, surveillance des enfants à la garderie du soir.

- Bernadette VIGNERIE a eu un complément d'heures pour ménage à la Mairie, Salle des fêtes, vestiaires du foot, service au restaurant scolaire.

Le Conseil Municipal trouve que le changement des rythmes scolaires se passe bien à l'école de Vayres.

3 - Participation financière au centre aéré

Le CM décide de modifier la participation financière au frais de séjours des enfants de la commune dans le centre aéré comme suit suite au changement des rythmes scolaires :

- 5 € par jour et par enfant,
- 2.50 € pour la demie - journée du mercredi
- Le forfait de 30 € pour 1 séjour et par an pour les collégiens de la commune reste inchangé.

4 - Convention avec Rochechouart pour la préparation de plats chauds en l'absence de l'agent responsable du restaurant scolaire

Suite à l'arrêt maladie de l'agent responsable du restaurant scolaire, la commune de Rochechouart s'est engagée à fournir à la cantine de Vayres les plats chauds pris dans le cadre de son fonctionnement, soit environ 64 plats par jour jusqu'au jour du retour de l'agent en arrêt maladie.

Les plats chauds sont préparés au sein du restaurant scolaire de Rochechouart, le transport des repas est assuré par un agent municipal de la commune de Rochechouart.

Le coût des plats chauds par personne est fixé par délibération du Conseil Municipal de Rochechouart, à 2.30 € TTC, transport compris.

5 - Questions diverses

M^{me} le Maire présente à l'assemblée l'acte d'engagement relatif à la maîtrise d'œuvre pour la collecte et le traitement des eaux usées du village de Goudou, envoyé par la SARL Conseils Etudes Environnement de Cussac.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 63 545 €, le total des honoraires pour la SARL sur ce projet est de 5 083.60 € HT et de 6 079.99 € TTC. Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature de l'acte d'engagement.

- M^{me} le Maire présente un devis de « METEORE MOTO » pour l'achat d'une petite tondeuse, le coût est de 1 943.26 € TTC.

- M^{me} le Maire informe le Conseil qu'elle a reçu un courrier de M^{me} Florence DE FABRE DE LATUDE qui donne son préavis pour l'atelier des DELICES NATURE situé rue Aurore Sand. Le préavis prend effet le 30.09 et se terminera le 30 octobre.
- Reconduction de la prime de fin d'année pour le personnel communal.
- Le repas des aînés aura lieu le 12 janvier 2014.
- La commission communication aura lieu le 11 octobre à 18 heures à la Mairie : préparation du bulletin municipal.

Accès aux télécommunications à haut débit et très haut débit

En ce début 2014, 98 ou 99% des habitants de la commune de Vayres ont accès aux réseaux de télécommunications à haut débits (de 2 à 20 Mb/s). 80% des habitants reliés aux noeuds de raccordement d'abonnés (N.R.A) de Rochechouart, Chéronnac, Saint Laurent sur Gorre ou Vayres, ont accès à l'internet rapide par l'ADSL avec des débits supérieurs à 2 Mb/s. Pour les autres l'accès à l'Internet supérieur à 2Mb/s se fait par la technologie WiMax. Pour le village de la Bussière qui n'a accès ni à l'ADSL ni au WiMax, la mise en place d'un pont WiMax/ WiFi réglera la question au début de 2014. Il reste quelques maisons exclues du WiMax ou de l'ADSL pour lesquelles la solution est la connexion par satellite. (Des informations sont disponibles à la Mairie).



Inauguration fibre optique, signature convention entre M^{me} le Maire et M. Lagarde Président de Dorsal

Cette situation favorable pour notre petite commune a été permise par les décisions du Conseil municipal qui a engagé dès juillet 2009 la mise en place d'un N.R.A dans le centre bourg à la suite d'un marché public attribué à ORANGE. Cet équipement a été inauguré en septembre 2010. Le NRA a ensuite été relié par fibre optique au réseau public de télécommunications du Limousin (DORSAL) en septembre 2013. Ces investissements permettent aux habitants reliés aux NRA d'Oradour sur Vayres et de Vayres de bénéficier par l'ADSL de l'internet, du téléphone et de la télévision par l'ADSL (le « Triple Play »). Ils ont accès aux services offerts par Bouygues, Orange et SFR. Ils auront bientôt accès à des débits encore plus rapides (ADSL2+ dans le jargon !).

Ces investissements ont coûté à la commune, 52 313 € répartis sur trois ans. L'investissement total a été de 346 791 € HT (79 676 € pour le NRA et de 267 115 € pour la liaison par fibre optique de Vayres à Rochechouart). Les subventions de l'Europe, de l'Etat, du Conseil régional du Limousin, de DORSAL et d'Axione Limousin s'élèvent donc à 85% de l'investissement total. Le coût de la liaison par fibre optique est au final plus élevé que prévu mais la commune avait, dans sa convention avec DORSAL, limité sa participation à une somme maximale de 31 156 €. Ces coûts plus élevés sont dus au fait que sur les 51 poteaux d'ERDF existants entre Vayres et Rochechouart, il a fallu en changer 11, facturés à DORSAL ; 22 poteaux en bois ont été installés pour diminuer les coûts. Remercions ici les trois propriétaires qui ont accepté, par une convention amiable, l'installation de ces supports en bois.

La commune de Vayres a « pris le taureau par les cornes » face à une situation inacceptable pour l'accès aux télécommunications en 2009. A l'avenir, c'est la communauté de commune qui prendra en charge les questions de télécommunications. Un conseil : si certains habitants ont encore un accès qui leur semble limité en débits, ils doivent prendre contact avec l'opérateur historique (Orange) afin de changer leur contrat ou contacter un autre opérateur (Bouygues ou SFR).

Une dernière question est celle de la téléphonie mobile. Certains villages sont encaissés et n'ont pas de signal de téléphone mobile. D'autres captent mal à l'intérieur des bâtiments. La commune a contacté les opérateurs. Ils ont répondu qu'ils n'ont pour obligation légale que d'émettre un signal capté en dehors des bâtiments. Si vous avez accès à l'ADSL, certains opérateurs proposent une solution via la « box ». Si vous avez un bon signal en dehors des bâtiments une solution technique individuelle consiste à s'équiper d'un « récepteur GSM » qui capte le signal par une antenne extérieure et le réémet à l'intérieur.

Aujourd'hui les entreprises comme les ménages ont accès à l'internet à haut débit. Par son action la commune a contribué à assurer l'égalité des citoyens dans l'accès aux services de télécommunications, ce qui est un principe fondamental de la République.



REALISATIONS BUDGETAIRES 2013

FONCTIONNEMENT

Opérations réelles arrêtées au 17 décembre 2013

Comptes	DENOMINATION DU COMPTE	DEPENSES
60	Combustibles, chauffage, alimentation, entretien voirie.	89 408,11
61	Services extérieurs : Location de matériel, copieur, maintenance, entretien voirie, primes d'assurances, autres frais divers.	67 953,70
62	Autres services extérieurs : Honoraires, imprimés, fêtes, cérémonies, frais de télécommunications, transports scolaires	21 351,54
63	Taxes foncières, impôts indirects, taxes et impôts sur véhicules	8 994,56
64	Salaires, cotisations urssaf, caisse de retraite, assedic	270 280,73
65	Contributions à divers organismes de regroupement, et subventions aux associations	49 439,08
66	Remboursements en intérêts des emprunts	24 387,60
TOTAL GENERAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	531 815,32

Comptes	DENOMINATION DU COMPTE	RECETTES
64	Remboursements sur rémunérations et sur charges diverses	20 932,37
70	Ventes de produits et prestations de service : cantine, transports scolaires, locations	31 857,60
73	Impôts et taxes : Produits des contributions directes, compensations, attributions des Fonds National et Départemental droits divers	212 743,00
74	Dotations et subventions de l'Etat et du Département, allocations compensatrices	306 485,00
75	Revenus d'immeubles	40 101,07
77	Autres produits	15 320,00
TOTAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	627 439,04

INVESTISSEMENT

Comptes	DENOMINATION DU COMPTE	DEPENSES
1641	Remboursements en capital des emprunts	83 335,19
20	Immobilisations incorporelles	14 402,38
21	Immobilisations corporelles	120 261,93
23	Immobilisations en cours	33 439,51
45	Comptabilité distincte rattachée	67 802,83
TOTAL GENERAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	319 241,84

Comptes	DENOMINATION DU COMPTE	RECETTES
1068	Exédents de fonctionnement capitalisés	265 608,68
1022	F.C.T.V.A.	33 214,62
TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	298 823,30

Le compte administratif 2013 ne sera arrêté définitivement, que fin janvier 2014.

BUDGET COMMUNAL 2013

FONCTIONNEMENT		
REEL	Dépenses	536 575,47
	Recettes	617 746,40
Ordre S	Dépenses	42 813,75
	Recettes	32 599,75
Total Dépenses		579 389,22
Total Recettes		650 346,15
R-D		70 956,93
RESULTAT		70 956,93

INVESTISSEMENT		
REEL	Dépenses	292 944,56
	Recettes	187 858,45
Ordre S	Dépenses	32 599,75
	Recettes	42 813,75
Total Dépenses		325 544,31
Total Recettes		230 672,20
R-D		-94 872,11
R 1068		265 608,68
RESULTAT		170 736,57

OP. EQUIPEMENT	
Dépenses	141 399,77
Recettes	197 457,58

FINANCIER	
Dépenses	116 341,71
Recettes	33 214,62

A la date du 06 décembre 2013

INFORMATIONS COMMUNALES

Travaux réalisés en 2013 :

Financés par la Communauté de Communes :

- Achat de la borne de camping-car
- Installation de la glissière de sécurité au village de Nouaillas
- Revêtements, curage de fossés de routes communales : Puytreillard, la Ribière, chez Cibert.

Financés par la Commune et réalisés par des Entreprises :

- Pose de la fibre optique par le syndicat DORSAL (participation de la Commune de 12% du montant des travaux soit environ 31 000 €)
- Réseaux d'eau pour pavillons ODHAC (coût 8 704 € TTC)
- Aménagement R.D 122 (Rue Orientale) : (total travaux : 135 068 € HT, Subvention Conseil Général : 74 287 €)
- Remplacement 7 lampadaires rue Farandole (coût : 3 450 € TTC)
- Aménagement de sécurité aux abords de l'école et mise en place de ralentisseurs rue « Belles Roses » (coût des travaux : 27 105 €, subvention dans le cadre des amendes de police 12 605 €)
- plantation de 100 châtaigniers sur le terrain communal de Puytreillard : Plantations 4442 € TTC, entretien 1^{ère} année 1 172 € TTC
- Début des travaux d'assainissement du village de Goudou : (coût 67 581 € HT, subvention Conseil Général : 31 000 €)
- Démolition de 4 cheminées : Mairie, école, maison médicale : 2 667 € TTC
- Plan Local d'Urbanisme

Réalisés par le personnel communal en plus des travaux quotidiens :

- aménagement d'une aire de convivialité à Puytreillard
- reprise complète du mur de soutènement pour la glissière de sécurité au village de Nouaillas
- reprise maçonnerie mur ancien cimetière
- mise en place d'un drain d'évacuation d'eau à la maison communale du champ de foire
- réfection de différents chemins : Goudou, Villechenon, la Croix de Beynie, Laudonie...)
- Début pose des plaques de numérotations des habitations
- Espaces verts rue Orientale

Achats :

- plaques numérotations : 3 344 € TTC
- tables de réunion, chaises, bancs pour l'école : 2 210 € TTC
- lave-vaisselle pour la salle polyvalente : 5 202 € TTC
- un tracteur (41 860 € reprise 8 060 € de l'ancien)
- une épareuse (21 528 € reprise 4 528 € de l'ancienne)
- une tondeuse auto-portée (15 428 € reprise 2 154 € de l'ancienne)
- une petite tondeuse (1 943 €)

Mise au point concernant les ralentisseurs

Ce projet (fait dans les normes légales) a été voté à l'unanimité au Conseil Municipal suite à la demande persistante de riverains et d'usagers de la R.D 675, due à la vitesse excessive de beaucoup de véhicules dans la traversée du bourg. Suite au comptage réalisé du 20 au 28 juin 2013, nous pouvons constater une baisse significative de la vitesse. En effet, la vitesse maximum atteint par 85% des usagers est passée de 66 km/h (en 2009) à 45 km/h. Donc nous avons obtenu le résultat escompté. Certes cet aménagement a modifié les habitudes de certains conducteurs, mais le but recherché étant atteint, nous pouvons considérer que la demande des usagers est satisfaite. Combien aurait pesé un accident corporel d'importance due à la vitesse excessive, face aux désagréments mineurs que cela occasionnent ?????

Restaurant Scolaire

Cette année nous avons effectués quelques petits changements. Suite à la réforme sur les rythmes scolaires, nous accueillons les enfants en deux étapes.

Un service à 12 heures pour les petits de la maternelle et vers 12 heures 30 pour les grands. Le travail fait par les agents municipaux en concertation avec la mairie pour cette réorganisation permet aux enfants de prendre plus de temps pour manger, et cela dans une bonne ambiance, sans chahut.

Avec la réforme des rythmes scolaires, nous avons mis en place des ateliers en concertation avec les maitresses et le personnel communal. Ces ateliers évolueront selon les activités et notre budget, car il n'est demandé aucune participation aux familles. Malgré quelques petits aléas, la mise en place de ses activités se déroule bien.



Les enfants ont pu apprécier le repas de Noël le vendredi 20 décembre ainsi que le spectacle de clowns offert par la municipalité. Moment de détente pour les enfants ainsi que pour les maitresses et les élus. Nous vous souhaitons une très bonne année 2014.

M^{me} Normand Jocelyne, adjoint chargée du restaurant scolaire et des écoles

Ecole de Vayres

Notre école accueille cette année 60 élèves répartis sur 3 classes. L'école enregistre une légère baisse de ses effectifs par rapport à l'année 2012-2013.

M^{me} Clarisse LESTIEUX-ROBISSON est toujours en charge de la direction de l'école, ainsi que de la classe de CP-CE1 qui compte 20 élèves. M^{me} Isabelle ROY a la classe de TPS-PS-MS-GS qui accueille 22 élèves, elle est aidée par M^{lle} Lise PARVERY. M^{me} Juliette DUTAILLY a la classe de CE2-CM1-CM2, avec 18 élèves. Une Auxiliaire de Vie Scolaire, Katy GLINEUR est également présente au sein de l'école pour aider les élèves en situation de handicap.

Cette année, l'école de Vayres a vu l'instauration de nouveaux rythmes scolaires. En effet, en plus des lundis, mardis, jeudis et vendredis, les élèves de l'école travaillent aussi désormais le mercredi matin. Les horaires ont été également changés, les élèves sont accueillis à partir de 8h35, la classe débute à 8h45 pour se terminer à 15h30 tous les soirs sauf le mercredi matin où l'école se termine à 11h45. Après 15h30 et jusqu'à 16h, les élèves peuvent participer à des activités périscolaires tel que des jeux collectifs, des ateliers percussions ou encore des ateliers art récup' (organisées par la commune) ou à une aide pédagogique proposée par les enseignantes.

L'année 2012-2013 a été riche en projets et sorties. Les enfants sont allés à la piscine de Saint Junien et au cinéma.

Une classe de mer a eu lieu le 6 et 7 mai 2013 à Meschers où les enfants ont découvert le milieu marin, la pêche à pied et les paysages côtiers.

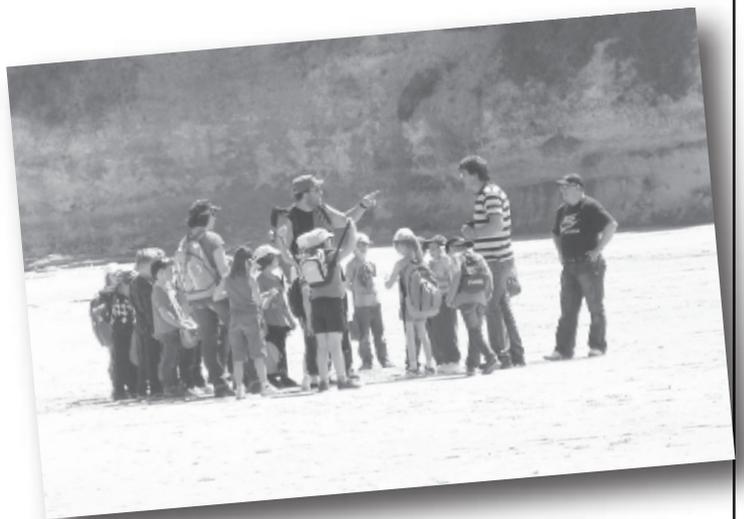
Les élèves de maternelles ont visité le musée de Rochechouart.

Les élèves de CP-CE1 ont participé à un projet financé par le Parc Périgord-Limousin sur la vie au temps de nos grands-parents en allant visiter à Miallet une classe des années 30 et en découvrant les métiers d'autrefois aujourd'hui disparus. Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont travaillé sur le thème « Vivre de et avec la nature » toujours financé en partie par le Parc Périgord-Limousin. Ils ont découvert dans ce cadre-là le fonctionnement et la faune vivant autour du barrage de Miallet. Les enfants de maternelle également sont allés à la Cité Découverte Nature de Miallet pour découvrir le land art. Les classes de cycle 2 et 3 ont assisté à plusieurs spectacles notamment sur le jazz et ses instruments offert par l'association le Son de la source de Chéronnac, ou encore une pantomime de clowns pour Noël offerte par la municipalité.

Les classes de CP-CE1 et CE2-CM1-CM2 ont participé au concours Défi Maths qui regroupait des élèves de tout le département. Ils s'y sont d'ailleurs illustrés puisqu'un groupe de CE1 est arrivé premier de sa section.

Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont participé au cross de secteur organisé par l'Usep où ils ont brillé en occupant les premières places des courses auxquelles ils ont participé.

Cette année encore, une multitude d'actions sont prévues. Le traditionnel marché aux fleurs aura lieu le samedi 17 mai 2014 en matinée. Les élèves vont retourner à la piscine à partir du mois d'avril pour perfectionner leur nage. Nous allons défendre notre rang au concours Défi maths. L'ensemble des élèves vont également mener un projet commun appelé Créacity qui va consister à créer une ville imaginaire en s'inspirant de son village. Ils vont également grâce à l'Amicale Laïque aller au cinéma et accueillir le Père Noël en cette fin d'année. La Municipalité comme tous les ans, va offrir à ces petits administrés un repas et un spectacle de Noël.



Téléthon 2013

Cette nouvelle édition du Téléthon aura remporté un vif succès. Toutes les Associations (sauf une) et la Municipalité auront contribué à récolter des fonds pour cette manifestation de solidarité. La Somme remise à la Coordination AFM Téléthon 87 est de 2 600 € soit 960 € de plus qu'en 2012. Nous remercions tous les généreux donateurs pour leur participation.



« L'arbre de vie »,
feuilles réalisées par
les enfants de l'école

Groupe de randonneurs en compagnie de
membres de la délégation Téléthon 87



Lacher de pigeons avant les matchs de foot jeunes



Nouvelles Activités sur la Commune 2013

Nous sommes heureux d'accueillir sur notre commune
5 nouvelles activités :

M. BATIER Patrice, maçonnerie, couverture, charpente,
la Treille - 05 55 58 86 24

SAS NORMAND AGRI-SERVICES tous travaux agricoles
06 33 13 86 70

L'épicerie : « La Familiale » de M. et M^{me} MOUVEROUX



La savonnerie artisanale : Bulles de Carotte



L'entreprise Brun à Nouaillas



Nous souhaitons aussi la bienvenue à
Maître Caroline Lorient-Cheyron (05 55 78 11 02)
qui a pris la succession de Maître Jean-Pierre Volniac
à qui nous souhaitons une bonne retraite.

Repas des Aînés

Nos Aînés ont partagé le traditionnel repas des fêtes de fin d'année en janvier 2013. Autour d'une bonne table la bonne humeur régnait et, l'après-midi, danses et chants étaient au programme.



Pavillons ODHAC : pose de la 1^{ère} pierre

La pose de la 1^{ère} pierre s'est déroulée le vendredi 8 mars 2013, en présence de M. Salomon, Sous-Préfet, M^{me} Perol Dumont, Présidente du Conseil Général, de M^{me} Plazzi, Présidente de l'ODHAC, ainsi que de plusieurs Elus et Personnalités locales.

Ce projet a pu aboutir grâce à un partenariat tripartite entre la Conseil Général, l'ODHAC et la Commune de Vayres. Cet ensemble de logements sociaux, compte 4 pavillons (2 T2 de 66 m² et de T3 de 81 m²) et proposera aux Seniors une habitation spécialement étudiée pour y vivre confortablement et en toute sécurité. Chaque logement est de plain pied et respecte la réglementation d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Dans les salles de bains, les revêtements de sol sont anti-dérapant et les douches sont à l'italienne. Des volets roulants motorisés et à commandes centralisées sont prévus. La conception intérieure des habitations permet une circulation agréable dans les pièces à vivre (cuisine ouverte). Enfin les pavillons seront pré-équipés d'un réseau de communication multimédia.

L'ODHAC, toujours très engagé dans la démarche de développement durable, a souhaité offrir à ses locataires des logements économes en énergie. Grâce à la labellisation BBC (bâtiments basse consommation), ces logements permettront à leurs occupants de limiter les charges de consommation d'énergie, point particulièrement apprécié par les futurs locataires. De plus, le chauffage et l'eau chaude sanitaire seront produit par une pompe à chaleur.

D'un coût global de 405 000 € TTC, cette opération est financée par des prêts de la Caisse des Dépôts ainsi que des subventions de l'ETAT, du conseil Général, de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, de la Commune (par cession à titre gratuit du terrain, amené des réseaux et aménagement de voirie).

Les Personnes intéressées pour louer un de ces pavillons doivent se faire connaître en Mairie ou directement auprès des services de l'ODHAC. Les logements devraient être disponibles début 2^{ème} trimestre 2014.



Pays d'Ouest Limousin

En partenariat avec le Conseil Régional du Limousin, le Pays d'Ouest Limousin a organisé une session d'accueil de porteurs de projets du lundi 21 au samedi 26 octobre 2013.

Temps fort de la politique d'accueil portée par le Pays d'Ouest Limousin, ce stage « **construire son projet en limousin** » a accueilli un douzaine de porteurs de projets venus de toute la France avec l'envie de changer de vie, de métier, de région. Pendant toute la semaine les stagiaires ont alterné des séances de travail et ateliers pour construire leur projet, professionnel et personnel, des visites sur le terrain, et des rencontres avec des acteurs locaux et des entrepreneurs qui ont franchi le pas avant eux.

Une soirée s'est déroulée à Vayres le mercredi 23 octobre qui réunissait des élus locaux, des porteurs de projets installés dans l'Ouest Limousin et des professionnels de l'accompagnement. Ce moment très convivial a été l'occasion de présenter les projets qui démarrent sur la Commune de Vayres ; une épicerie « la familiale », une savonnerie artisanale « fânes de carottes » et une brasserie, qui sont autant d'illustrations du potentiel de diversification du tissu économique local et de l'attractivité du territoire du Pays d'Ouest Limousin.

Contact :

Pays d'Ouest Limousin
Fabrice CHAMINADE
Chargé de mission Accueil
05.55.70.99.45
Pol.fc@sfr.fr



Les porteurs de projets à La Mégisserie à Saint Junien.



La soirée témoignages à Vayres le 23 octobre 2013

Notre eau :

Le Siaep de Vayres tardoire regroupe les communes de Champagnac la rivière / Champsac / Chéronnac / Cussac / Oradour sur Vayres / St bazile / Vayres / Videix.

Le Siaep compte 3822 clients dont 567 pour la commune de Vayres. Les volumes produits sont de 313687 m³ d'eau, la consommation moyenne par client est de 71 m³. Le volume consommé pour notre commune est de 39641 m³. Le prix du m³ d'eau est de 3€10.

Des travaux ont été réalisés sur la station de neutralisation et réservoir de la côte de Vayres :
réhabilitation de l'étanchéité intérieure, peinture extérieure du génie civil, renouvellement des conduites de distribution, pose d'une aération inox.

Réservoir de Puy bos :

pose de caillebotis avec garde du corps et échelle d'accès à la chambre des vannes, le périmètre du réservoir a été clôturé, empierré et aménagement du chemin d'accès.

Sur la commune :

remplacement de conduite rue Caroline Testut et rue Orientale avec renouvellement de 18 branchements cuivre et mise à l'extérieure des compteurs des particuliers.

Les principales installations disposent d'une surveillance en continu et sont télé gérées.

Le contrat d'affermage a été renouvelé avec la SAUR jusqu'au 31/12/2018.

Christian Rampoux

ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes de Vayres

En fin d'année 2013, faisons notre bilan :

Le 1^{er} avril, notre vide-greniers a encore une fois tenu ses promesses. Le temps était au rendez-vous ainsi que l'ambiance. Près de 40 exposants ont participé à cette manifestation et les visiteurs sont venus nombreux.



Après 5 ans d'arrêt, Le 19 mai a eu lieu à l'étang de la Guandie un concours de pêche...

La journée a été réussie malgré une météo pluvieuse.

18 pêcheurs ont répondu présent, et plus de 100 truites ont été prises.

Le concours a pris fin à 12 heures. La remise des prix a eu lieu dans la foulée suivi ; du verre de l'amitié.

Nous remercions chaleureusement les généreux donateurs qui nous ont permis de remettre à chacun un lot.

Les 17 & 18 août, il y avait la traditionnelle fête de la Batteuse. Les Festivités ont commencé samedi par un concours de pétanque organisé par le Cochonnet Vayrois.



Un vide-grenier semi-nocturne n'a pas donné les espoirs escomptés.

Le dimanche, la journée a commencé par une rando pédestre suivie d'une ballade avec les tracteurs. Une halte détente a permis aux participants une collation bien méritée.

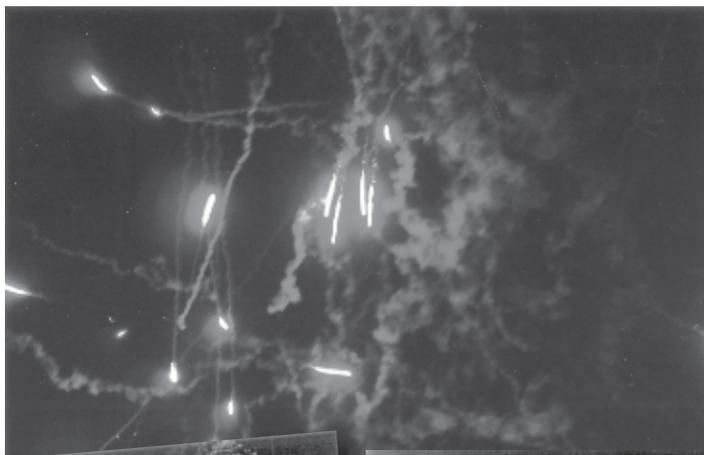
Puis le repas traditionnel préparé et servi par Jean-Louis et son équipe a régalé plus de 200 convives.

Toute la journée vide grenier, battage à l'ancienne et exposition de véhicules anciens ont permis aux visiteurs de passer une très agréable journée.

Le week-end s'est clôturé par un feu d'artifice pyromusical sur le stade municipal qui a ravi les spectateurs venus nombreux.

Le Comité des Fêtes remercie tous les bénévoles pour leur implication à la réussite de cette fête de la batteuse 2013, et nous vous donnons rendez-vous en 2014.

Bonne fêtes de fin d'année.
Le Bureau



A.C.C.A. de Vayres

Plaisir cynégétique - Sécurité - Ethique - Gestion
Mairie de Vayres - 87600 Vayres
Téléphone : 05 55 78 21 66



A la suite de l'Assemblée Générale ordinaire du 18 juin 2013 voici la composition du nouveau Conseil d'Administration :

Présidents d'Honneur :
M^{me} Jocelyne REJASSE

Président actif : Fernand MAVEYRAUD
Vice-Président : Jean-François VOISIN
Secrétaire : Christian ROY
Secrétaire adjoint : Jean THEVENET
Trésorier : Jean-François CHABERNAUD
Trésorier adjoint : Roger DISSERAND
Membres du CA : Guy ROCHE, Mathieu RIAUD, Philippe TYPHONNET
Commissaires aux comptes : Bertin LACHAISE
Commission Paritaire : Jean-Claude LEONARD et Jean-Pierre BOULESTEIX

Cette saison, l'ACCA compte 73 Adhérents.

Les actions menées en 2013 :

Cultures à gibiers : pour la saison 2012 - 2013, nous avons démarré 3 ha de maïs sur 4 parcelles, un mélange de tournesol avec du sorgho sur 2 autres parcelles, au Chalat un autre mélange de tournesol et seigle forestier et à Puy Bosse tournesol, sorgho.

Journée découverte de la chasse : au moment où nous écrivons ces lignes, elle n'a pas eu lieu, elle est prévue le 20 Octobre 2013..

Petit gibier :

Perdreux et Faisans : très peu d'oiseaux naturels sont présents sur le terrain, nous nous sommes donc contraints à chasser du gibier de tir. Le coût des oiseaux n'est pas à la baisse bien sûr. Une révision du tarif des cartes sociétaires sera certainement revue à l'occasion de l'Assemblée Générale 2014.

Canards : le plan canard est un très bon plan, toujours des couvées. Ce bon résultat est à mettre au compte de la tranquillité qu'offrent les réserves et à l'agrainage effectué régulièrement, merci aux bénévoles.

Lièvre : il a fallu cette saison encore interdire le tir du lièvre. Les 2 comptages qui ont eu lieu les 11 et 13 février 2013 ont donné 8 et 2 animaux, sur un parcours de 22 km 300 et toujours le même depuis plusieurs années, ce qui donne un IKA (indice kilométrique d'abondance) de 0.22 pour 0.54 l'année précédente. Un résultat bien moyen qui se passe de commentaires.
A quand le retour du lièvre !

Prédateurs : en dépit d'un piégeage permanent et très efficace, il se prend toujours autant de renards, martres et fouines. Lors des comptages lièvres, il a été vu 17 et 13 renards, ce qui est beaucoup trop.

Grands gibiers :

Le cerf : cette espèce nous paraît en légère baisse, la saison dernière nous avons prélevé 4 animaux sur 5 attribués.

Chevreuil : cet animal semble avoir le vent « en poupe » car très présent sur notre territoire. Les attributions pour la saison 2013 - 2014 une fourchette de 40 à 56 animaux seront prélevés.

Sanglier : le cheptel est stable, avec toujours quelques dégâts difficiles à supporter par les propriétaires concernés ; aussi de nombreuses battues administratives, ou pas, ont et auront lieu dans les réserves et hors réserves n'en déplaise à certains chasseurs qui ont tendance à oublier que ce sont les agriculteurs qui subissent. Ce sont les mêmes qui oublient que dans une association, il y a un règlement et ce règlement doit être scrupuleusement respecté. Pour info, la saison passée nous avons tué 30 sangliers ? Néanmoins ces dégâts, nous le comprenons, sont très dommageables aux agriculteurs. **Qu'ils sachent que nous accordons tout le sérieux qui convient à cette question.**

Manifestations 2014 :

Le banquet de la chasse aura lieu le 16 Février 2014 à 12 heures 30.

Pour conclure, nous remercions tous les bénévoles qui aident à la vie de notre Association.

Meilleurs vœux à chacun d'entre vous.

Le Président

Les Roses d'Automne

Tout d'abord, nous souhaitons un bon rétablissement à tous nos malades.
Hommage à Jean-Pierre MALPEYRE et à Irène GRAND, trésorière.
Qu'ils reposent en paix.



Composition du bureau :

Président d'honneur : Jocelyne REJASSE, Maire
Membres honoraires : MM Marcel CHABAUDIE, Jean GRAFF
Présidente : Lucette SANSONNET - Secrétaire : Raymonde DESVILLE - Trésorière : Josiane CADILLON

Le 23 janvier 2013 : Assemblée Générale. Notre petite troupe diminue, mais reste avec 71 adhérents.

Le 9 janvier : 40 personnes ont fêté les rois. 4 couronnés.

Le 6 février : journée crêpes à volonté.

Le 10 février : théâtre joué par la troupe de Saillat sur Vienne. Nous avons tous bien ri. Bravo à eux tous. Une alerte à incendie est venue perturber la journée. 84 personnes.

Le 3 avril : Les cornues comme tous les ans.

Le 15 mai : 40 participants présents au loto.

Le 10 juillet : 63 participants au repas d'été, toujours rafraichissant et délicieux, préparé par Odette Boulesteix et sa charmante équipe. Merci à tous.

Le 27 novembre : 38 participants à la journée du beaujolais nouveau accompagné de nos traditionnelles petites tartines.

Le 01 décembre : Pour bien terminer l'année, 55 personnes ont participé au repas préparé et servi par nos amis Jean-Marie et Jeannine LACHAISE ;

Pas de voyage cette année : le club rencontre des difficultés pour remplir un car et l'état de santé de nos participants rend difficile les excursions.

Suite à l'annulation de notre concours de belote, Madame le Maire nous a fait un don de 50 €.

A toutes et tous Bonne et Heureuse Année 2014.
La Présidente

Amicale laïque des élèves, anciens élèves et amis de l'école de Vayres



L'Amicale laïque est une association de bénévoles qui a pour but d'améliorer le quotidien des enfants de l'école de Vayres.

Pour cela, nous organisons des manifestations tout au long de l'année :

Le traditionnel concours de belote du 2 février 2013, déplacé cette année à Chéronnac rencontra un très franc succès et notre loto du 16 novembre dernier à Vayres fut malheureusement moins soutenu que les années précédentes. La Kermesse du 28 juin organisée conjointement avec de la fête de l'école fut elle aussi un très bon moment malgré un temps maussade. Nous remercions l'ensemble des participants à ces manifestations ainsi que les généreux donateurs qui répondent toujours présents lors de notre visite de début d'année. Merci également aux commerçants qui nous soutiennent chaque année par leurs gestes contributifs.

Le bilan est positif ce qui nous a permis cette année encore à participer avec l'école et les mairies de Vayres et Chéronnac, aux différentes activités programmées pour les enfants : l'année passée, les enfants de maternelles ont ainsi pu se rendre au Musée de Rochechouart tandis que les cycles 2 et 3 ont profité d'une classe de mer sur le site de Meschers pendant 2 jours. Toute l'école s'est également rendue à Miallet.

Les élèves partant en sixième se sont vus offrir un cadeau pour leur entrée au collège (un kit géométrie, un dictionnaire de poche Français et un petit dictionnaire Français-Anglais).

Au moment où nous écrivons cet article, la liste au Père Noël a été envoyée par la mairie de Vayres et l'Amicale Laïque afin qu'il porte un cadeau à chacun des enfants de l'école et la sortie cinéma (et/ou spectacle) est en cours d'organisation.

Notre assemblée générale s'est tenue le 13 septembre 2013 à la mairie de Vayres mais n'a vu aucun bureau se constituer. Nous avons donc

organisé une assemblée générale extraordinaire lors de laquelle 3 nouveaux parents ont intégré l'association et ont permis la formation d'un nouveau bureau.

Le bureau est composé comme suit :

Présidents d'Honneur :

M^{me} REJASSE Jocelyne - Maire de Vayres
M. VOUZELAUD Raymond - Maire de Chéronnac

Président : RAYNAUD Magali

Vice-président : MICHEL Christelle

Trésorier : MORELLET Laurence

Trésorier adjoint : VOISIN Gaëlle

Secrétaire : VAN DE SANDE Carole

Secrétaire adjoint : SANSONNET Stéphanie

Membres actifs : Jean-Pierre VIGNERIE, Jean-Marie FOURGEAU et Franck LUDWIG, et les enseignantes : M^{mes} Isabelle ROY, Clarisse LESTIEUX-ROBISSON et Juliette DUTAILLY.

Calendrier des manifestations 2014

- Concours de belote le samedi 1^{er} février à Chéronnac
- Kermesse 27 juin (jour de la fête de l'école)
- Loto date non défini

Nous vous attendons nombreux.

L'Amicale Laïque remercie les municipalités de Vayres et de Chéronnac pour leur soutien ainsi que tous ceux qui nous aident pour la plus grande joie de nos enfants et rappelle que toute personne désirant être membre sera la bienvenue.

L'Amicale Laïque vous souhaite à tous une Bonne et Heureuse Année 2014.

ACPG-CATM de Vayres-Chéronnac

L'Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, Veuves et OPEX existe depuis le dépôt des statuts de l'Association Départementale à Limoges dont elle dépend, en 1946 sous la direction de la Fédération des ACPG-CATM rue Copernic à Paris.

Depuis sa création, elle participe avec l'appui de la municipalité et des habitants aux cérémonies patriotiques notamment cette année les 8 mai, 11 novembre et 5 décembre.

Elle accompagne, avec ses drapeaux les communes de Chéronnac, Rochechouart et Saint-Mathieu au cours de ces mêmes cérémonies et lors du décès de leurs camarades.

L'Association, vieillissante, s'essouffle, mais tient bon ; les adhérents peuvent compter sur leur bureau qui, élu chaque année s'efforce de maintenir et d'assumer ce pourquoi ils ont été élus et qui diffère des autres Associations locales :

- Défense des droits des Anciens Combattants, droits indéscriptibles,
- Perpétuer le devoir de mémoire ; nous remercions les responsables de l'école de Vayres qui aident les jeunes à comprendre et lire les messages au cours des cérémonies aux monuments aux Morts de Chéronnac et Vayres ; merci à ces jeunes filles et garçons qui, également avec l'aide de leurs parents, participent.

2013 ayant été une année de transition, les manifestations furent restreintes.

- L'Assemblée générale du 9 février, sous la Présidence de Monsieur Alfred MAHE, trésorier général départemental a vu l'élection d'un nouveau bureau « provisoire » avec Jean MICHAUX Président.

- 14 Avril : 68^{ème} Assemblée Générale Départementale à Nantiat ; franc succès. Le Président Départemental a été heureux de remettre la médaille du mérite fédéral : René BOULESTEIX, Roland LEGENDRE, Jean MICHAUX et la Médaille de Fidélité à Lucienne DELAGE et Joël DUFENIEUX.

- 8 Mai : repas amical à Vayres.

- 11 Novembre : cérémonie et repas amical à Vayres.

- 14 décembre : Assemblée générale avec, nous l'espérons, le vote d'un nouveau bureau.

MALADES

Au risque d'en oublier, Hubert LINGLIN, Jean ANTOINE, Ginette BOULESTIN ont eu des problèmes en cours d'année, l'épouse de notre trésorier Roland LEGENDRE se remet lentement. Meilleure santé à tous.

DÉCÈS

Jean MICHAUX, Edouard ROUZIER (dont le bureau avait décidé de prendre en charge la cotisation vu son grand âge) Raymonde MERLE, Maurice GOUDY (concession ACPG-CATM à Vayres). Nous leur rendons hommage et ne les oublierons pas.

Nous appelons les sympathisants à venir rejoindre nos rangs. Notre seul but :

Bénévolat complet : outre le devoir de mémoire et le respect du à tous les Morts pour la France, militaires et civils, de tous les conflits, notre but principal est l'entraide par :

- des colis de douceur à chaque occasion nécessitant cette remise : par le département, par la section,
- visites en hôpitaux, maisons de retraite, à domicile...
- aide pour tous papiers administratifs, dons, prêts, décès...

Merci à tous.
Gérard POREAU



Le Cochonnet Vayrois

Bureau de 2013 :

Président : Parachou Jean-Philippe

Vice-président : Paillot Nicolas

Secrétaire : Courtney Vincent

Secrétaire adjoint : Barbier Olivier

Trésorier : Parachou Sandrine

Trésorier adjoint : Lecoq Denis

17 licenciés et 10 membres cette année ont participé à l'avancé de l'association.

Lundi 1^{er} avril à Vayres, ouverture de la saison avec notre tête à tête le matin : Classement du club : 1^{er} Samuel, 2^{ème} Bouly, 3^{ème} Vincent, 4^{ème} Tintin, 5^{ème} Ludovic.

A midi, c'est dans la bonne humeur que nous avons partagé un barbecue suivi d'une doublette ouverte à tous (44 équipes inscrites).

Samedi 8 juin à Chéronnac, doublette annulé à cause du temps, merci aux personnes qui ont fait le déplacement.

Samedi 10 aout à Vayres, 32 doublettes se sont affrontées.

Samedi 17 aout à Vayres, 33 doublettes sont venues se divertir.

Samedi 7 septembre à Chéronnac, 46 personnes sont venues partager le tête à tête malgré un temps bien maussade, merci pour leur bonne volonté.

Samedi 19 octobre, assemblée générale à Vayres :

Un nouveau bureau à vu le jour :

Président : Parachou Jean-Philippe

Vice-président : Paillot Nicolas

Secrétaire : Pauillat Laëtitia

Secrétaire adjoint : Didelot Stéphane

Trésorier : Parachou Sandrine

Trésorier adjoint : Lecoq Denis

Membres actifs : Courtney Vincent ; Lalo Jean.

Prix de licence à 28 euros / carte de membre à 15 euros.
Pour les nouveaux inscrits se munir d'une photo et d'un certificat médical.

Nouvelles manifestations pour l'année 2014

• samedi 18 janvier : réunion au bar de Vayres à 10h30 pour les inscriptions 2014.

• lundi 21 avril : journée du club avec doublette ouverte à tous.

• samedi 21 juin : doublette.

• samedi 26 juillet : doublette.

• samedi 16 aout : doublette.

• samedi 6 septembre : tête à tête.

Merci aux personnes qui se portent volontaires à l'organisation et à celles qui participent à nos manifestations.

Tous le bureau vous souhaite une très bonne année 2014 !





Félicitations à M^{me} LATAPIE Françoise (Les Soumagnes) et à son équipière M^{me} BUISSON pour le titre de championne de la Haute-Vienne de pétanque.

28 avril 2013

Journée détente sur le site de Pompadour « cité du cheval ».

Malgré un temps incertain, la randonnée, au départ de l'abbatiale d'Arnac, s'est déroulée dans la forêt domaniale. A l'issue de la randonnée, 48 personnes se sont installées dans les tribunes de l'hypodrome (prêtées aimablement par le président des courses) pour un convivial et copieux pique nique. L'après midi, visite guidée de la jumanterie.

4 mai 2013

4^{ème} randonnée du muguet.

86 personnes ont participé à la randonnée et 144 personnes au repas. Une grande satisfaction aussi bien pour la bonne participation à la rando, que la qualité d'un excellent repas, préparé avec soin par nos trois amis, Didi, Michel et René.

Cette soirée s'est terminée par le tirage d'une tombola.

8 septembre 2013

Sortie en car aux marais Poitevin pour 48 personnes.

Le matin, agréables randonnées sous le soleil de 8 ou 12 kilomètres le long des canaux de la Sèvre Niortaise. Après un apéritif convivial, un excellent repas nous était servi au restaurant le « Carré d'eau ». L'après midi, promenade guidée et commentée en barque au cœur de la venise verte. Sur ce parcours d'une durée d'1h30, les guides bateliers nous ont fait découvrir certaines parties typiques de l'une des plus vastes zones humides d'Europe, au rythme silencieux d'une poussée à la « pigouille ». Arrêt pique nique sur le retour.

La composition du nouveau bureau n'est pas encore défini au jour de la publication de cet article. Élections le 20/12/2013.

Les Vayres à Pieds au Pays de la Météorite



L'association Les Vayres à Pieds, vous adresse leurs meilleurs voeux de bonheur et de réussite pour la nouvelle année.

L'année 2013 s'est achevée sur un bilan positif. L'association compte 92 adhérents.

Chiffres des sorties hebdomadaires (le mardi) :

Nombre de sorties sur l'année 2013 : 43

Nombre de randonneurs par sortie : 32

Distance parcourue sur la saison : 422 km

Par l'intermédiaire du journal municipal, nous vous faisons un survol de nos principales activités 2013.

Chemins classés au Plan Départemental des Itinéraires de Petites Randonnées (PDIPR)

Cette année un chemin de liaison a été finalisé sur la commune de Vayres.

Un chemin de liaison, relie deux chemins de randonnée inscrits au département.

Liaison du circuit le clos au bœuf avec celui de la serpentine, en passant par la ferme de la Roudarie et l'entrée du village de la Guinandie.

Une deuxième liaison est en cours de validation. Elle concerne le circuit du château d'eau, au niveau de la Richardie, avec le PDIPR des platanes au lieu dit Bussac, sur la commune de Chéronnac.

Le dernier balisage sur la communauté de communes, est le circuit « Le chêne de Branefan » sur la commune de Rochechouart, en limite de la commune de Saint Auvent.



U.S Vayres

Fin juin dernier, l'Union Sportive Vayroise a tenu son Assemblée Générale. Pour débiter cette assemblée, Monsieur LALOI Stéphane, président, a remercié l'assistance et la municipalité pour leur soutien au sein de notre club ainsi que nos dirigeants et joueurs. Puis, il annonça l'effectif du club qui était de 42 joueurs et 11 dirigeants pour la saison 2012/2013. Par la suite, il excusa l'absence de Monsieur Fabrice FERNANDEZ, un des entraîneurs de l'équipe 1^{ère}, et le remercia pour son investissement au sein du club.

Il passa donc, la parole à « Dadou », second entraîneur de l'équipe 1^{ère} pour faire un bilan sportif de la saison écoulée. Il souligna sa déception car son équipe est redescendue en 4^{ème} division (10^{ème} du classement). Puis, « Coco » et « Bouly », entraîneurs de l'équipe réserve, ont fait part de leur mécontentement et du manque de sérieux des joueurs car l'équipe 2 a du faire forfait général en fin de saison.

Après avoir remercié les arbitres officiels du club, Eric LEGENDRE et Christian VOUZELLAUD pour leur fidélité et leur sérieux, M. VIGNERIE Jean-Pierre procéda à la lecture du rapport financier. Celui-ci reste faible par le manque d'investissement des joueurs aux différentes manifestations, aux différents frais de la Ligue et du District. Il souligna également que la vente des calendriers n'a pas été sérieuse et que cela n'a pas été bénéfique pour le club par rapport à la saison précédente. Malgré cela, le réveillon de la Saint Sylvestre a très bien fonctionné.

Par la suite, Elodie FEYSSAT, secrétaire du club, proposa de passer à l'élection du nouveau bureau pour la saison 2013/2014 qui après un vote à l'unanimité se compose comme suit :

Président d'honneur : Jocelyne REJASSE,
Président actif : Stéphane LALOI,
Vice-Président : Jean LALOI et Eric BOULESTEIX,
Secrétaire : Elodie FEYSSAT,
Secrétaire adjoint : Jérôme LADROIT,
Trésorier : Jean Pierre VIGNERIE,
Trésorier adjoint : Rémi DESFORGES.
Entraîneurs équipe 1 :
Fabrice FERNANDEZ et DAVID ROBARD,
Entraîneurs équipe 2 :
Yannick BOURDEAU et Jean Yves CHEVALIER

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

31 décembre 2013 : Réveillon de la Saint Sylvestre
22 février 2014 : belote USV
7, 8 et 9 juin 2014 : tournoi île de ré
28 juin 2014 : Assemblée Générale USV
14 juillet 2014 : Concours de pétanque USV
25 octobre 2014 : Repas USV
31 décembre 2014 : Réveillon USV



Amicale des Anciens de l'U.S. Vayres

L'assemblée générale de notre amicale s'est déroulée le samedi 12 octobre 2013 en présence de Madame le Maire et d'une vingtaine de nos adhérents toujours dans une ambiance très conviviale. Après deux rapports très complets de Claude et Jean faisant apparaître un effectif stable et des finances plus que saines, notre président lançait les débats sur la mobilisation de nos adhérents lors de l'organisation de nos manifestations. Cette année l'ensemble des dirigeants faisaient le constat suivant : hormis le repas des adhérents au mois de janvier qui marche très bien, le déplacement à Toulouse a été annulé par faute de participants et le concours de pétanque avec soirée grillades fut une réussite en terme de bénéfice, mais déficitaire malheureusement en terme de participation de nos anciens. Pour 2014 l'amicale souhaite concentrer ses efforts humains et financiers sur principalement deux manifestations à savoir pour la première un voyage de 2 jours au mois d'avril pour assister à un match au stade vélodrome de MARSEILLE et en juin une soirée moules-frites en plein air avec soirée dansante pour la fête de la musique. L'Amicale des Anciens remercie l'ensemble des dirigeants et bénévoles mais aussi la municipalité, l'Union Sportive Vayroise, la chasse, le Cochonnet Vayrois pour leurs soutiens et leurs différentes aides et subventions.

Un grand merci à toutes et à tous.

L'amicale des anciens de l'USV vous souhaite de passer une excellente année 2014.

Le bureau de l'amicale pour 2014 :

Président : LALOI Stéphane
Secrétaire : LALOI Jean
Trésorier : CHABAUDIE Claude

Vice-président : DETERCK Daniel
Secrétaire adjointe : MALLET Catherine
Trésorier adjoint : BOIJOUT Patrick

Calendriers des manifestations 2014 :

- **Le samedi 7 décembre 2013 14h :** Organisation d'un plateau U10 et U11 dans le cadre de la journée du TÉLÉTHON au stade de Vayres.
- **Le dimanche 22 janvier 2014 11 h30 :** Repas fraternel réservé aux adhérents et leurs familles avec présentation des vœux et remise du timbre 2014.
- **Le samedi 5 avril et 6 avril 2014 :** Organisation d'un déplacement au stade Vélodrome de MARSEILLE (départ le samedi matin retour le dimanche soir).
- **Le samedi 21 juin 2014 :** Fêtes de la musique (repas moules frites en plein air).
- **Le samedi 28 juin 2014 :** Concours de pétanque + soirée grillade.
- **Le samedi 4 octobre 2014 :** Assemblée Générale de l'Amicale.



Formation des salariés

POUCE TRAVAIL forme les demandeurs d'emploi aux techniques d'entretien des espaces verts et d'entretien ménager.

Pouce Travail, association spécialisée dans la mise à disposition de main d'oeuvre auprès de particuliers et de professionnels, poursuit un objectif fort : former ses salariés.

Après le repérage des besoins, Pouce Travail a élaboré un cahier des charges permettant la mise en place de deux formations interne : l'entretien des espaces verts et l'entretien ménager. Ces deux thèmes correspondent effectivement aux deux principales prestations proposées par l'association auprès de particuliers, d'entreprises, de commerces, d'usines ou même de collectivités.

L'enjeu de ces deux formations est de partir de leur quotidien professionnel et personnel pour les amener vers un apprentissage plus approfondi des techniques professionnelles et de la connaissance des produits et matériels utilisés. Les gestes et postures à adopter en situation de travail sont également abordés ainsi que la prise en compte du développement durable.

Cette action de formation est organisée avec le concours financier de la Région Limousin et la participation de la Mairie de Saint-Junien pour le prêt de terrains de stage. L'objectif final est de lancer une dynamique de professionnalisation des salariés en insertion et une valorisation de ces métiers.

CONTACT

POUCE TRAVAIL vous invite à prendre contact avec Laurence ou Jézabel au 05 55 02 03 16 et vous propose d'aller surfer sur le site de l'association www.pouce-travail.com

L'association est présente sur le Pays d'Ouest Limousin : un tableau des permanences est affiché dans chaque Mairie..



ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
DE LA HAUTE-VIENNE

L'ADIL 87 délivre environ 10000 consultations chaque année dans le **domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.**

Les conseils juridiques :

- Relations propriétaires-locataires
- Copropriété
- Relations de voisinage
- Urbanisme
- Accession à la propriété

Les conseils financiers et fiscaux :

- Conseils financiers et fiscaux en accession à la propriété
- Fiscalité immobilière
- Amélioration de l'habitat

Des permanences près de chez vous :

Saint Junien 1^{er} & 3^{ème} jeudi 9h30-12h00 Maison du Droit
Cussac 1^{er} & 3^{ème} jeudi 14h00-16h30 Mairie

Un site internet : www.adil87.org

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30 (Les mardis et jeudis uniquement sur rendez-vous).

ADIL 87 - 28, avenue de la Libération - 87000 Limoges - Tél. : 05 55 10 89 89 - Site internet : www.adil87.org

Recensement Militaire

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Rêve Flore
Rachel Vallat
 Place du Marché
 87600 ROCHECHOUART
 ☎ 05 55 03 78 95



Les cœurs de roche
 Pension canine, Education, Dressage.
 Elevage de Bergers Belges Malinois

GREVELLEC Philippe
 Glandoulat - 87600 Vayres
06 63 87 46 28
 philippe.grevelles@neuf.fr
 www.descoeursderoche.chien-de-france.com

Tous les vendredis matin

Françoise MONCOMBLE
 Poissonnier

Lacaud
 24360 BUSSEROLLES
Tél. 06 80 65 60 36

SC Récupération Modern
 Achat de Ferraille ; métaux ;
 voitures ; batteries.

Rue Orientale
 87600 Vayres

05 55 10 00 19 / 06 12 92 05 75

baby troc

Ouverture le lundi, vendredi, samedi et dimanche
 de 9h à 18h non stop.

Vêtements / Chaussures
Accessoires
Jouets d'occasion

Tél. 06 71 54 79 46
05 55 79 10 84

Ruby's
 Mode pour femmes

Andrea Rubery
 14, Rue Jean Parvy
 87600 ROCHECHOUART
05 55 77 39 66
 Rubysposhfrocks@outlook.com
Soldes en janvier
 Fermé en février et début mars

Des ânes
 et
 des savons
 en Limousin

Son atelier savons "*Bulles de carottes*"
 dans le bourg.
 Son asinerie, un élevage d'ânes à Videix.
 Rejoignez nous sur www.fanesdecarottes.org

Poules Pondeuses
Vivantes
 2,50 € l'unité
 (remise à partir de 30 poules)
 du 1^{er} février au 1^{er} mars
 (sous conditions)
Œufs 365j/365

Route Cramaud
 Les Combes - 87600 VAYRES
Tél. 05 55 78 15 42

ARTISAN
MARÉCHAL-FERRANT

ROMAIN FIXOT

Le Grand Meynieux
 87600 VAYRES

06.30.75.58.03
 fixotmarechal@orange.fr

Tous les samedis matins
 Champ de Foire

Volailles fermières
Produits du Terroir

FREDON Robert
 87440 Saint-Mathieu
 Tél. : 05 55 00 34 42
 Port. : 06 81 61 58 76

CROQ PIZZA

Chez Pommier
 87150
 ORADOUR-SUR-VAYRES

06 71 94 94 68

Sonorisation
 Pétes Artistiques - Peux d'Artifices
 Manifestations - Spectacles
 Spectacles - Concerts
 Conférences

PRESTA'SON
DIFFUSION

05.45.30.20.52
 06.88.07.71.32
 Contact: Manu 16150 Prestignac prestaandiffusion@yahoo.fr



BOUCHERIE CHARCUTERIE
VOLAILLES
Marc DENYS
 Jambons de Pays
 Grillons Limousin
 Andouille de Viande
 Pâté de Campagne
 Fromage de Tête
 Boudins aux Châtaignes
 87230 CHAMPSAC
 Tél. 05 55 78 58 84
 VIANDE DE
 1^{er} CHOIX

**SARL PAILLOT & FILS à votre service
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS**
31, rue de la Royère - 87600 ROCHECHOUART

- Terrassement, plateforme, empierrement
- VRD, revêtement enrobé coloré et multicouches
- Assainissement collectif et individuel
- Mise aux normes des étangs
- Mise aux normes d'assainissement
- Raccordement au tout à l'égout

Tél. 05 55 03 69 19

Fax 05 55 03 79 41 paillotetfils@wanadoo.fr

S.A.R.L. CARRE - DECO



EXPOMATERIAUX



Centre Commercial de MATERIAUX

50, avenue Rosa-Luxembourg

Tél. 05 55 02 16 47 - 05 55 02 19 45 - Fax : 05 55 02 66 05

87200 SAINT-JUNIEN



S.A.S. ANDRIEUX

87440 SAINT-MATHIEU

TÉLÉPHONE 05 55 00 31 20 - FAX 05 55 48 80 48

e-mail : andrieux-sa2@wanadoo.fr



Bruno et Vincent **DESCUBES** Sylvie **NARQUET**
Agents Généraux

réinventons / notre métier

ASSURANCE PLACEMENT BANQUE

Particuliers - Professionnels - Entreprises

23, route Nationale
CHALUS

agence.descubeschalus@axa.fr

05 55 78 41 54

17, rue Louis Pasteur
ORADOUR SUR VAYRES

agence.descubesoradour@axa.fr

05 55 78 18 36

2 ter, place de la Bascule
ROCHECHOUART

agence.descubesrochechouart@axa.fr

05 55 71 25 59

N° ORIAS : 10054977 / 10054974 / 07014241



Sarl
Rougier

POMPES FUNEBRES

MARBRERIE

ARTICLES FUNERAIRES

05 55 03 74 59

“Les Cyprés”

FUNERARIUM

Rue du Chemin de Fer - 87600 ROCHECHOUART

*Profitez des artisans
et des commerçants de proximité !*

B M C D

Matériaux

Gros œuvre - Bois - Isolation
Bricolage - Alimentation animale

Location

Mini-pelles - Plaque vibrante
Sableuse - Tarière, etc...

Rue des Poètes - 87600 VAYRES

Tél. 05 55 78 15 48 - Fax 05 55 78 15 47
bmcdmatériaux@orange.fr

Vincent et Florian NORMAND

TRAVAUX AGRICOLES

Tél : 06 33 13 86 70

Tél : 06 32 22 89 48

Chez Cibert
87600 VAYRES



sas NORMAND agri-services

autochargeuse, semis, transport divers, silos, location tracteur...

BATIER Patrice



Maconnerie Couverture Charpente
Aménagement intérieur extérieur
NEUF et RÉNOVATION

LA TREILLE - 87600 VAYRES
07 71 00 32 30 - 05 55 58 86 24

ÉPICERIE



Horaires d'ouverture du magasin

du lundi au dimanche
(jour de fermeture le mercredi)
de 7h30 à 13h30
et de 15h30 à 19h30
le dimanche de 8h à 13h

Tél. 05 87 08 22 65 - Port. 06 07 66 45 71

TV - HIFI - ÉLECTROMÉNAGER - ANTENNES
INFORMATIQUE - SERVICE APRÈS VENTE



SON & IMAGE 2000

ZA La Fabrique - 87600 ROCHECHOUART
Tél. 05.55.03.62.39



Motoculture - Voitures Sans Permis - Moto - Quad

50, avenue Jean Jaurès - 87600 ROCHECHOUART

Tél. 05 55 03 77 66 / Fax 05 55 03 04 24

www.meteore-moto.fr

www.meteoremoto-aixam87.com

SARL

Masters

Electricité, Chauffage & Energies Renouvelables



Pompe à Chaleur • Aérothermie-Geothermie
Chauffe-Eau Solaire • Photovoltaïque
Climatisation • Electricité • Plomberie

05 55 78 66 35 www.masters-energies.com

SYLVETTE BARATEAU



Coiffure HOMME FEMME - ENFANT

Journée continue Vendredi & Samedi
Domicile sur rendez-vous

Rue Aurore Sand - VAYRES **05 55 78 69 06**

SARL CARROSSERIE DE VAYRES

Marbrage - Géométrie
Entretien

Vente - Achat - Restauration
Véhicules Occasion

www.carrosserie-vayres.fr

Les Betouilles de la Croix
87600 VAYRES

Tél. 05 55 78 87 52
Fax 05 55 71 79 16

Tous Travaux de Maçonnerie
de Rénovations et Façades



Entreprise

MARQUES ET SANTINHA

Chez Chambige

87600 ROCHECHOUART

Tél. 05 55 03 77 41

marquessantinha@hotmail.fr